

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2023

---

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 232

présenté par  
Mme Poussier-Winsback

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 15, supprimer les mots :

« que celles prévues au premier alinéa du présent I ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.